

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
01/04/2022

Nombres de membres en exercice : 11

Nombres de membres Présents : 8

Nombres de membres Absents : 3

Date Affichage  
01/04/2022

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 8

Séance du 7 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., CORREIA J., DABOUIS N. DOMINGO J., LAUBRAY. J, MIRAN P., VAILLS S.,

Absents excusés : PICHEYRE V, PUJOL D., BADIE F.,

**Objet de la Délibération**

**DEMANDE DE FINANCEMENT A LA REGION POUR LES TRAVAUX D'URGENCE A REALISER SUR LA TOITURE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire rappelle les dégradations dans l'église dues aux infiltrations d'eau de ruissellement de la toiture à 3 endroits de l'édifice :

- Infiltration depuis la couverture sur les voutes de deux chapelles latérales occasionnant une dégradation des parements intérieurs des voutes,
- Ecoulement des eaux pluviales depuis les couvertures dont le dispositif de récupération au niveau de la cour de la mairie est dégradé et sous dimensionné occasionnant des infiltrations sur la façade de la sacristie,
- Désorganisation des lloses du versant sud de la couverture de la nef occasionnant des chutes de matériaux infiltrations ponctuelles sur les chapelles.

Le coût prévisionnel des travaux avec maîtrise d'œuvre est estimé à 34 611.05 € HT.

Il est prévu de faire réaliser ces travaux en urgence en 2022 avant de faire des travaux plus importants en 2023 et 2024 sur la toiture de l'église.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES		FINANCEMENT (Subventions, emprunts, fonds propres...)	
	MONTANT (€ HT)	ORIGINES	MONTANT (€ HT)
Travaux	30 629.25 €	Département (AIT) 40 %	13 844.00 €
Maitrise d'œuvre	3 981.80 €	Région 40 %	13 844.00 €
		Autofinancement 20 %	6 923.05 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>34 611.05 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>34 611.05 €</b>

Entendu l'exposé de Monsieur Philippe PETITQUEUX, Maire de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

2022-D039

Envoyé en préfecture le 08/04/2022  
Reçu en préfecture le 08/04/2022  
Affiché le   
ID : 066-216600825-20220407-2022\_D039-DE

**ADOPTÉ** le plan de financement ci-dessus du projet de travaux de rénovation urgente de la toiture de l'église afin que l'intérieur ne se dégrade pas plus.

**SOLLICITE** l'attribution d'une subvention à la Région 2022 pour un montant de 13 844 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 7 avril 2022.

Le Maire,  
Philippe PETITQUEUX

